



Migration entre les microrégions de La Réunion entre 2011 et 2016

Le Nord plus attractif

Les changements de résidence d'une microrégion à l'autre sont de faible ampleur à La Réunion. Ils concernent 12 700 personnes chaque année en moyenne entre 2011 et 2016, soit 1,5 % de la population réunionnaise. Ces flux sont comparables à ceux vers la métropole. Les migrations entre microrégions profitent au Nord, qui gagne des jeunes venus suivre leurs études à Saint-Denis et des actifs venus y travailler, au détriment de l'Ouest principalement. Le Sud est à l'équilibre et est en proportion la zone la moins concernée par la mobilité.

Claude Touzet, Insee

Chaque année, entre 2011 et 2016, 12 700 personnes en moyenne quittent leur microrégion de résidence (Nord, Sud, Est ou Ouest) pour s'installer dans une autre microrégion de La Réunion. Ces migrations internes à l'île sont de faible ampleur : elles concernent 1,5 % de la population réunionnaise. Sur la même période, 11 400 personnes en moyenne partent de La Réunion chaque année pour la métropole (1,4 % de la population réunionnaise) et 10 300 personnes font le chemin inverse et s'installent sur l'île (1,2 %).

Nombreux départs et arrivées au Nord

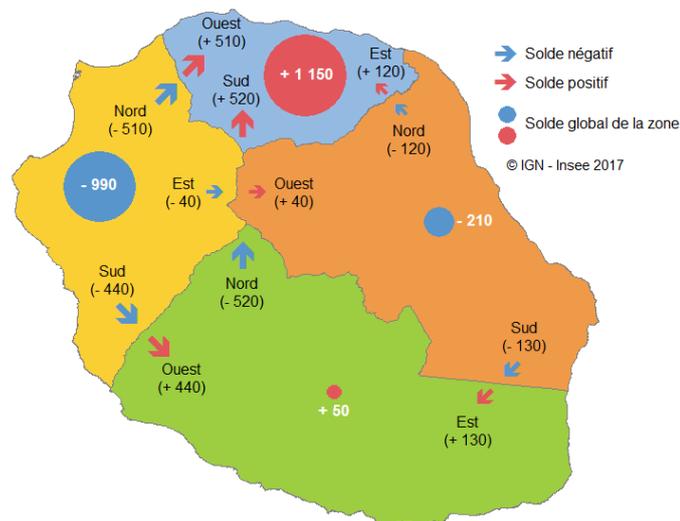
Constitué des communes de Saint-Denis, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne, le Nord est de loin la microrégion la plus attractive. Quatre Réunionnais sur dix ayant changé de microrégion se sont installés dans le Nord, dont trois à Saint-Denis. Le Nord gagne ainsi en moyenne chaque année 1 150 personnes d'autres microrégions (figure 1).

Les flux de départs comme les flux d'arrivées avec les autres microrégions sont importants dans le Nord. Sur 10 000 habitants, 250 vivaient précédemment dans une autre microrégion et 190 quittent le Nord pour l'Est, le Sud ou l'Ouest (figure 2).

Le Nord attire des résidents de toutes les microrégions. En particulier, des jeunes de 18 à 24 ans viennent y poursuivre leurs études (1 080 personnes), la plupart des formations de l'enseignement supérieur étant localisées à Saint-Denis. En outre, le premier pôle d'emploi de l'île formé des communes voisines de Saint-Denis et Sainte-Marie attire chaque année 2 410 actifs, en emploi ou au chômage, ayant déménagé de toute l'île vers le Nord.

1 Les flux migratoires internes profitent au Nord, au détriment de l'Ouest

Soldes migratoires annuels moyens entre les microrégions de La Réunion entre 2011 et 2016



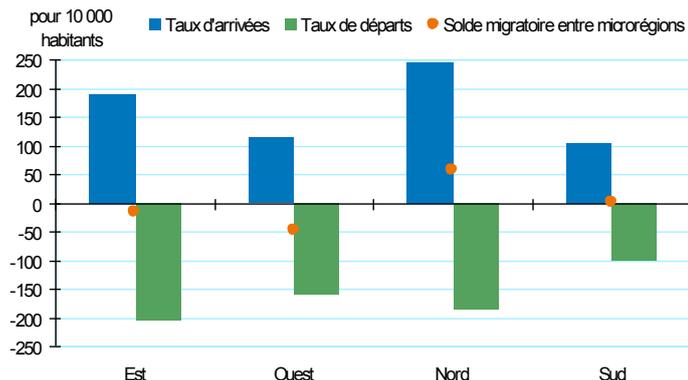
Source : Insee, Recensement de la population 2014.

Autant de départs que d'arrivées dans le Sud

Les flux de départs et d'arrivées sont faibles dans la microrégion Sud et ils s'équilibrent : au final, le Sud gagne 50 nouveaux résidents d'autres microrégions. Les nombreux départs de jeunes partis étudier dans le Nord (580 par an) sont compensés par les arrivées de personnes au chômage ou à la retraite en provenance de l'Ouest et de l'Est.

2 Dans l'Est, la propension la plus élevée au départ

Taux d'arrivées, taux de départs et solde migratoire entre microrégions de La Réunion, en moyenne annuelle entre 2011 et 2016



Source : Insee, Recensement de la population 2014.

Peuplée de 303 000 habitants en 2014 (36 % de la population réunionnaise), le Sud n'accueille que 24 % des personnes qui changent de microrégion.

Cinq communes du Sud figurent ainsi parmi les six communes aux taux d'arrivées les plus faibles : Saint-Joseph, Cilaos, L'Étang-Salé, Saint-Pierre et Saint-Louis, en plus de Sainte-Rose à l'Est. À l'inverse, Saint-Pierre et L'Étang-Salé sont attractives pour les résidents des autres microrégions : elles accueillent des actifs, des retraités et d'autres inactifs (ni étudiants, ni retraités).

En revanche, Saint-Louis et Le Tampon sont déficitaires avec les autres microrégions. Au Tampon, les actifs sont ainsi plus nombreux à partir occuper un emploi dans une autre microrégion (300 personnes par an) qu'à s'y installer (190). De plus, peu de jeunes résidant en dehors du Sud viennent s'installer au Tampon pour leurs études, malgré la présence de l'antenne Sud de l'Université de La Réunion. De son côté, Saint-Louis perd chaque année des jeunes allant étudier à Saint-Denis et des actifs partis occuper un emploi dans l'Ouest ou le Nord.

Microrégion Ouest : plus de départs que d'arrivées

L'Ouest (Saint-Leu, Saint-Paul, Le Port, La Possession et Trois-Bassins) est la microrégion la moins attractive sur la période récente : sa population baisse de 990 personnes au profit des autres microrégions. Pourtant elle bénéficie d'un héliotropisme certain. Mais les contraintes professionnelles ou estudiantines entraînent des départs vers les autres microrégions qui excèdent largement les arrivées. Le solde négatif concerne surtout les étudiants (- 440 par an), mais également les personnes en emploi (- 150 par an) ou au chômage (- 170 par an).

Deuxième microrégion en nombre d'habitants (213 000 en 2014, soit 25 % de la population réunionnaise), l'Ouest n'accueille que 19 % des personnes déménageant d'une microrégion à l'autre.

Le Port est la commune la plus déficitaire de l'Ouest : elle perd 570 personnes par an au profit des communes d'autres microrégions et n'en accueille que 130 par an. Ce sont essentiellement des actifs qui la quittent. Saint-Paul perd également des habitants qui s'installent dans d'autres microrégions (- 470 par an), essentiellement des étudiants (- 270 par an).

L'Est perd des actifs, mais également des étudiants

Dans l'Est, le solde migratoire avec les autres microrégions est légèrement négatif (- 210 personnes). Sur 10 000 résidents de l'Est, 200 vont s'installer ailleurs sur l'île. L'Est est la microrégion au plus fort taux de départs. Les habitants qui quittent l'Est s'installent principalement dans le Nord et, dans une moindre mesure, dans le Sud. L'Est perd des étudiants mais aussi des actifs partis trouver du travail ailleurs, la part de personnes en emploi étant particulièrement faible dans cette microrégion.

La commune de Saint-André est proche de l'équilibre, perdant des étudiants (- 100 par an) et des actifs (- 40 par an), mais gagnant des retraités et d'autres inactifs.

Mais les arrivées sont également relativement nombreuses dans l'Est, reflétant ainsi un renouvellement de la population plus important qu'ailleurs. C'est le cas notamment pour La Plaine-des-Palmistes, Saint-André, Bras-Panon et Saint-Benoît, où les taux d'arrivées figurent parmi les plus élevés de l'île. ■

Plus de départs vers la métropole depuis l'Ouest, l'Est et le Nord

De 2011 à 2016, les flux migratoires avec la métropole s'équilibrent seulement dans le Sud (- 10 personnes en moyenne par an).

L'Ouest est largement déficitaire (- 490 personnes). Les départs concernent principalement des étudiants, des retraités et des jeunes de moins de 14 ans.

L'Est présente également un solde négatif avec la métropole (- 345 personnes). Il s'agit essentiellement d'étudiants et d'actifs occupant un emploi en métropole.

Le Nord perd aussi des habitants vis à vis de la métropole (- 290 personnes). Le solde migratoire positif des actifs ne suffit pas à compenser le départ d'étudiants vers la métropole.

Définitions

Le **solde migratoire** d'un territoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur ce territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties. On s'intéresse ici aux flux entre microrégions.

Le **taux de départ** (respectivement d'arrivées) d'un territoire rapporte le nombre de personnes ayant quitté ce territoire (s'étant installé dans ce territoire) à la population du territoire.

Insee La Réunion-Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10 rue Demarne - CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directeur de la publication :
Aurélien Daubaire

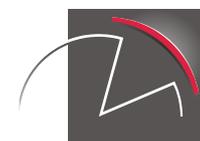
Rédaction en chef :
Julie Boé

ISSN : 2275-4334 (version imprimée)
ISSN : 2272-7760 (version en ligne)

© Insee 2017

Pour en savoir plus :

- Ajir S., Fabre É., « Bilan des migrations entre La Réunion et la France métropolitaine : peu de départs et peu d'arrivées », *Insee Analyses Réunion* n° 23, juin 2017 ;
- Fabre É., Jonzo A., « La Réunion garde ses diplômés du supérieur », *Insee Analyses Réunion* n° 13, mars 2016 ;
- Fabre É., « Portrait de la jeunesse réunionnaise - Les clés de l'autonomie, La mobilité favorise l'autonomie », *Insee Dossier Réunion* n° 2, décembre 2014.



Insee
Mesurer pour comprendre